

Communiqué phytosanitaire

n° 23 du 9 juillet 2025

SOMMAIRE

Arboriculture

- *Drosophila suzukii*
- Cochenille farineuse
- Carpocapse sur abricots
- *Halyomorpha halys*
- Mouche méditerranéenne sur abricots

Viticulture

- Météo et Phénologie
- Millerandage
- Mildiou et Oïdium
- Résidus et Substances non maîtrisables
- FLAVID 3
- Agenda des manifestations

ARBORICULTURE

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures dans le réseau de pièges sont en augmentation (en moyenne, 180 individus par piège). Nous vous recommandons d'effectuer des contrôles sur fruits pour surveiller vos parcelles. Les mesures d'hygiène doivent être rigoureusement appliquées lors des récoltes des fruits à noyaux et des baies afin de réduire le risque d'infestation (voir [communiqué n°18](#)). Pour les produits homologués contre ce ravageur, veuillez consulter le [communiqué n°16](#).

COCHENILLE FARINEUSE

La deuxième génération a commencé à éclore. Les premières nymphes ont été capturées sur les bandes adhésives. Il n'y a presque plus de mâles (adultes) capturés dans notre réseau de pièges. Selon le modèle, le pic des nymphes du premier stade est prévu cette semaine. S'il s'avère nécessaire, un traitement au Movento SC (spirotétramate) à la dose de 1,44 l/ha, peut être appliqué dès maintenant, en respectant les consignes d'application de la firme et les délais d'attente avant récolte. Faire attention à la dérive dans les parcelles voisines, parfois en cours de récolte, et respecter les bonnes pratiques agricoles lors des traitements !



La présence de cochenille farineuse sur abricot nous a été signalée. Contrôler vos vergers et intervenir selon le niveau d'infestation. Des parasitoïdes sont présents dans les vergers. Ils sont une aide précieuse pour le contrôle de la cochenille. Il est nécessaire de les préserver et de n'effectuer des traitements que dans les parcelles avec une pression importante.

CARPOCAPSE SUR ABRICOTS

Des dégâts parfois importants liés au carpocapse des pommes, poires et abricots (*Cydia pomonella*) ont été observés dans des vergers d'abricotiers. Merci de nous signaler si vous constatez une forte présence de ce ravageur sur abricot (sca-oca@admin.vs.ch).



HALYOMORPHA HALYS

Des nymphes ont été observées dans des vergers. Nous vous invitons à rester attentif à ce ravageur notamment dans les poires. En cas de besoin contactez-nous par mail : sca-oca@admin.vs.ch.

Vous trouverez des informations utiles sur le [page Halyomorpha halys](#) et sur la [fiche technique d'Agroscope](#).

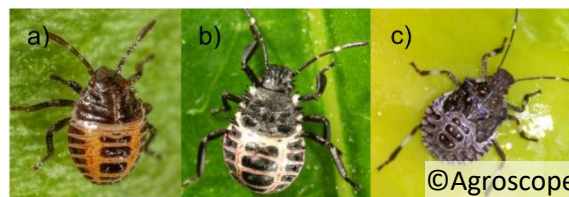


Figure 4 a) Nymphes de *H. halys* au premier, b) deuxième et troisième et c) quatrième et cinquième stades.

MOUCHE MÉDITERRANÉENNE SUR ABRICOT

Les analyses ont confirmé nos doutes. La mouche méditerranéenne des fruits est déjà présente sur abricots. Veuillez être attentifs et signaler tout cas suspect à l'Office d'arboriculture et des cultures maraîchères (sca-oca@admin.vs.ch). Pour plus d'informations sur ce ravageur, veuillez consulter la [fiche technique d'Agroscope](#).



VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Durant cette période estivale, des orages apparaissent de manière intermittente. Depuis lundi 30 juin dernier, le cumul des précipitations varie dans l'ensemble du Valais. Fully-Branson a enregistré la plus grande quantité d'eau avec 37,4 mm alors que Sierre n'a cumulé que 13,6 mm de pluie.

Malgré ces quelques averses en Valais, les précipitations ont été déficitaires. Cependant, des variations régionales ont été observées en raison d'orages localisés. Les régions de Sion, d'Hérémence et de Montana ont cumulé une pluviométrie excédentaire (figure 1).

Le mois de juin a connu des températures moyennes élevées. L'écart à la norme 1991-2020 varie entre +2,9°C à Sion et +4,6°C au col du Grand-Saint-Bernard. En montagne, les écarts relevés sont supérieurs aux mesures prises en plaine.

La semaine en cours a débuté avec des températures plus clémentes qui augmenteront rapidement en fin de semaine. Quelques orages et averses ponctuels sont à prévoir le week-end à venir.

La semaine du 15 au 21 juillet pourrait être marquée par des conditions anticycloniques et des journées chaudes et ensoleillées. Des orages isolés en soirée pourraient faire leur apparition sur les reliefs.

Actuellement, le stade BBCH 77 « fermeture de la grappe » est atteint dans la majeure partie du vignoble.

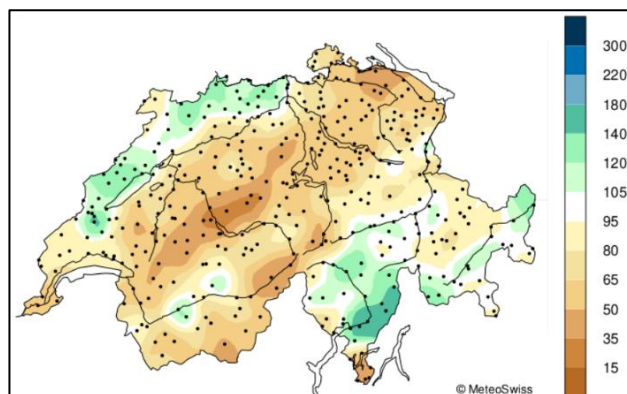


Figure 1 : Répartition spatiale des sommes de précipitations en juin 2025, représentée en % de la période de référence 1991-2020 (Source : MétéoSuisse).

MILDIU ET OÏDIUM

Au stade BBCH 77 « fermeture de la grappe », le risque de **nouvelles infections** de mildiou ou d'oïdium **sur grappe** diminue. Elles peuvent toutefois être contaminées jusqu'à la véraison et les feuilles restent sensibles toute la saison.

À ce jour, le vignoble valaisan reste relativement sain. Les fortes chaleurs de ces dernières semaines ont quelque peu freiné la propagation des maladies fongiques. Toutefois, dans les zones non traitées et les parcelles historiquement sensibles, l'apparition de symptômes sur feuilles et grappes est visible.

Il est encore trop tôt pour stopper les traitements. La cadence de protection doit être maintenue jusqu'à la véraison afin d'assurer la protection des jeunes organes formés (feuilles et entrejets).

MILDIU

Des cycles infectieux sont en cours, ils proviennent des précipitations du 7-8 juillet derniers. La fin de l'incubation (apparition de symptômes) est prévue entre le 13 et le 14 juillet prochain. Au vu de l'avancement phénologique au moment des pluies, les sorties sur grappe devraient être plus limitées.

- Limiter l'inoculum en enlevant les jeunes feuilles par écimage ;
- Garder un enherbement bas pour éviter un microclimat humide dans la zone des grappes (mesure prophylactique contre la pourriture grise) ;
- Assurer une bonne répartition de la bouillie sur l'ensemble de la surface foliaire ;
- Maintenir une protection du feuillage et des grappes jusqu'à la véraison en anticipant les pluies/orages à venir. Les doses recommandées sont à adapter en fonction des symptômes, entre 200 à 300 g/ha de cuivre métal.

OÏDIUM

Dans les zones non traitées ou historiquement sensibles, des symptômes d'oïdium sur grappe sont présents. Les nouvelles infections sont rares à ce stade, mais la maladie peut progresser jusqu'à la véraison à partir de foyers présents. Vérifier la face inférieure du feuillage et les grappes des cépages plus sensibles afin d'adapter la protection.

En cas de symptômes sur grappe : Une fois la fermeture de la grappe atteinte, privilégier une application de soufre mouillable (5 kg/ha) en face par face. Resserrer l'intervalle du prochain traitement pour gagner en efficacité.

En cas d'absence de symptômes : Si les travaux de la feuille sont à jour et que la qualité d'application des produits phytosanitaires est optimale, une diminution de la quantité de soufre mouillable à 3-4 kg/ha est envisageable. Il est conseillé de garder un intervalle de traitement de 10-14 jours en fonction du produit utilisé.

Si l'effeuillage est effectué pour la première fois actuellement, attention à ne pas défeuiller complètement la zone des grappes et de garder quelques feuilles sur les faces fortement exposées au soleil (Sud et Ouest) pour éviter les « coups de soleil sur les baies » (échaudage, [communiqué du 2.07](#)). L'ensoleillement important prévu cette fin de semaine augmente le risque de brûlures et de phytotoxicité en général.



RÉSIDUS ET SUBSTANCES NON MAÎTRISABLES

La diversité et la concentration des résidus de produits phytosanitaires dans les vins dépend principalement du choix des matières actives utilisées et de leur positionnement dans le plan de traitement.

Certains produits, notamment les anti-botrytis, sont très rémanents. Les mesures prophylactiques sont à privilégier afin de limiter les risques de résidus d'anti-pourritures dans les vins. Si une application

d'anti-botrytis semble indispensable, le dernier moment pour intervenir spécifiquement est **avant** la fermeture de la grappe.

- Les fongicides contenant uniquement du cuivre sont les seuls dont l'utilisation est autorisée après la mi-août (au plus tard au 31 août) ;
- Opter pour des plans de traitements avec des stratégies de réduction de résidus. Des mesures incitatives existent via [les contributions aux systèmes de production](#) ;
L'utilisation d'insecticide spécifique contre *Drosophila suzukii* doit être justifiée par un dépassement du seuil de tolérance (4% des baies avec des pontes). En cas de nécessité, il est recommandé d'utiliser un produit à base de Kaolin ;
- Suivre les préconisations des caves acheteuses afin d'éviter tout effet cocktail en assemblant des raisins traités avec de nombreuses matières actives différentes.

Pour plus d'informations à ce sujet : [22-03-residus-vitival.pdf](#) et fiches techniques Agridea 6.53-6.55.

FLAVID 3

Dans le cadre du projet FLAVID 3, portant sur l'étude et la gestion de la flavescence dorée dans la région ouest de la Suisse, Agroscope va réaliser une étude ciblée sur des parcelles viticoles situées dans le vignoble de St-German, Ardon et Fully. Elle se déroulera du **14 juillet au 14 septembre 2025** et portera sur la présence de vignes ensauvagées à proximité des vignes cultivées et leur rôle éventuel comme foyer de la flavescence dorée. Des pièges englués jaunes à insectes seront placés et échangés toutes les deux semaines sur ces sites afin de :

- Suivre la présence de *Scaphoideus titanus* et d'éventuels vecteurs alternatifs ;
- Évaluer si les zones naturelles (et des éventuelles vignes ensauvagées) peuvent héberger le phytoplasme responsable de la flavescence dorée.



Piège englué pour le contrôle du vecteur (*Scaphoideus titanus*)

Les pièges seront placés sur ou à proximité des parcelles, mais n'auront aucun impact sur la vigne ni les activités viticoles. Si vous observez des pièges englués jaunes dans vos parcelles, **merci de ne pas les enlever**.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

VERS DE NOUVEAUX CÉPAGES ROBUSTES POUR UNE VITICULTURE DURABLE

Le contexte politique, écologique et social actuel vise une réduction de l'utilisation de pesticides dans le domaine viticole. L'intérêt pour les cépages résistants (PIWI) est d'autant plus grandissant. Pour ce faire, des observations sont effectuées sur des essais de nouvelles variétés répartis sur différents sites (Changins, Frick, Wädenswill) afin d'analyser leurs caractéristiques culturales et leurs processus de vinification.

Lors de la rencontre avec le réseau innoPIWI du 29 août prochain, il sera possible de visiter les collections, d'échanger autour des résultats sur les essais de protection phytosanitaire et des observations agronomiques de ces différentes variétés. Une découverte des vins sera également proposée. Pour plus d'informations, consulter le site en ligne www.innopiwi.ch

Une participation à la journée est demandée (40 CHF), incluant le repas de midi. Le nombre de place est limité.

Date et horaire : 29 août 2025 de 9h00 à 16h30

Lieu : Changins - Haute Ecole de Viticulture et d'œnologie

Délai d'inscription : 22 août 2025, par courriel info@changins.ch

Service cantonal de l'agriculture

